

La nouvelle commune de Castéra-Verduzan n'avait pas d'église puisque elle a été créée en 1821 près des sources thermales sur un espace qui ne comptait que quelques maisons. Chacune des trois paroisses réunies conservait son église pour cérémonies religieuses.

Pierre Estingoy donna le terrain nécessaire à la construction, vingt-six mètres sur treize, sous réserve de se voir attribuer la jouissance perpétuelle d'un banc pour six personnes à l'église. Il vendit le terrain attenant pour 170 F en espérant y faire aménager un foirail, ce qui se réalisa. Le coût de la construction de l'église s'éleva à 15 300 F, le premier maire de la commune et ancien maire de Laclaverie, M. Macary, demanda au roi Charles X, dit le Bien-Aimé, une aide de 4 700 F pour embellir cette nouvelle église « *lui donner avec la dignité qui lui est indispensable, la grâce et l'élégante simplicité qui lui sont tout aussi nécessaires* ». En 1828 la belle-fille du roi, la **duchesse de Berry**, donna 100 F pour l'autel.

La réunion des trois communes reste symbolisée dans les vitraux du chœur de ce nouveau bâtiment : face à l'entrée, **Saint-Blaise** appuyé sur sa crosse d'évêque est encadré par **Saint-Georges** d'une part et **Saint-Laurent** d'autre part. C'est à ces saints qu'avaient été dédiées les églises du Vieux Castéra, de la Claverie et de Verduzan. Saint-Georges ne porte pas d'habits d'ecclésiastique ; le maître verrier fidèle à la légende le représenta comme un soldat de l'armée romaine terrassant le dragon, ici un crocodile, de sa lance. C'est la symbolisation de la victoire de la foi sur le mal.

Dans les chapelles, la Vierge et l'enfant et Saint-Louis se font face. Par les sept vitraux de la nef pénètre au travers des représentations d'apôtres ou saints une lumière mettant en valeur le talent des verriers.

La bénédiction de ce nouveau bâtiment eut lieu le 6 août 1825 à 7 h du matin en présence du curé Moignard récemment nommé, du curé Barbé de Larroque-St-Sernin, de M. Lajoux vicaire à Larroque-St-Sernin, de J.M. Macary maire.

Il n'y avait pas de cimetière nouveau « *M. le curé de Castéra-Verduzan a observé qu'il ira faire les enterrements dans les églises anciennes qui sont au nombre de trois et qu'il se trouve un cimetière auprès de chacune* » ni de cloche !

Le préfet Daubère en visite dans notre village au printemps 1830 remarqua cette absence de cloche au clocher et incita par courrier la municipalité à en acheter une. Le maire Jean-Marie Macary se démena pour recueillir des fonds nécessaires et commanda le 11 juillet 1830 à M. Ducharme fondeur à Mont-de-Marsan une cloche de 400 kg au prix de 1 600 francs. M. le marquis de Pins donna 300 francs et le nouveau préfet – le gouvernement venait de changer - mit à disposition 400 francs pour accroître les ressources. La souscription communale n'ayant pu récolter que 300 francs, le fondeur accepta un étalement de la dette à la charge de la mairie.

A la fin du XIXème Madame Lannelongue fit placer le lustre qu'elle offrit.

La cloche de cette nouvelle église fêlée fut refondue au début des années 1950 mêlée à celle de l'église de Verduzan cachée durant l'Occupation. *L'utilisation du matériau ancien, naguère sacralisé, permet d'intégrer le passé à la pratique de la rénovation. La refonte ne rompt pas la chaîne des temps.* (Alain Corbin). Le parrain fut le docteur Lascourrèges, la marraine Marie Trémoulet.



Aménagements électriques, nécessaires réfections ou installations intervinrent au cours des ans, de même que le dépouillement de l'autel.

Bâtie suivant un plan très répandu à cette époque : vaste édifice à nef unique avec deux chapelles latérales, un chevet et deux sacristies de part et d'autre dans un style **néo-gothique**.

**A remarquer le rare arbuste devant l'église :
un fontanesia à feuille de filaire (Fontanesia phillyreoides)**

